

MERCREDI 11 JUIN

Ou comment l'éducation nationale invente « l'école discount » : 2 journées travaillées payées pour le prix d'une.

Dans sa lettre aux IEN du 14 mai 2014, Mme la DASEN rappelle la circulaire du ministère disant que la journée du mercredi 11 juin 2014 rattrape la journée du 2 septembre 2013.

Léger détail, les enseignant-e-s ont travaillé cette journée ! C'était la prérentrée.

A moins de penser que ce n'était pas un vrai travail et qu'au fond préparer l'organisation de l'école, les classes, etc. cela « *compte pour du beurre* ». Par ailleurs, nous « *faire rattraper* » une journée déjà travaillée, cela s'appelle un enfumage de première.

Si le nombre de journées travaillées de nos élèves importe tant à notre hiérarchie, alors pourquoi de tels silences quand nos collègues malades, en équipes éducatives, en synthèses etc. ne sont pas remplacés ? Cela s'appelle deux poids, deux mesures.

Dans ce même courrier, Mme la DASEN 94, décide d'ores et déjà que pour « *nécessité de services* », sans que celles-ci soient motivées, toutes les autorisations d'absences demandées ce jour ne pourront pas être accordées. En dehors de tout cadre réglementaire, elle décide qu'un seul enseignant par école pourra « *assister cette formation syndicale* ». Dans sa grande magnanimité, la DASEN 94 écrit « *l'équipe éducative conservant la liberté de désigner l'enseignant retenu* ». Cela s'appelle, l'autogestion de la misère. Et c'est aussi une remise en cause grave du droit syndical, en toute illégalité.

Nous demandons aux collègues à ne pas communiquer de noms.

Faites nous part des refus d'autorisations dont vous pourriez être victimes. Merci de nous appeler à la permanence, nous nous réservons le droit de saisir les juridictions compétentes.

Nous vous appelons à participer massivement et collectivement :

- **A l'assemblée générale organisée par SUD EDUCATION le 11 juin à la Maison des syndicats de Créteil 9h30, (Conditions de travail, rythmes, ...). Contacter SUD pour obtenir une ASA (Autorisation spéciale d'Absence).**
- **Au rassemblement unitaire SNUIPP/SNUDIFO/SUD EDUCATION le mercredi 4 juin à 14h devant la DASEN 94 à Créteil.**
- **Au rassemblement prévu le jeudi 19 juin, jour du Comité Départemental de l'Éducation Nationale 94 à propos des rythmes scolaires. (Un préavis de grève unitaire SNUIPP/SNUDI-FO/SUD EDUCATION 94 est en cours de dépôt).**

**SUD EDUCATION 94
21 mai 2014**